



Citoyen d'Europe

Le grand mouvement européen progressiste !

Journal de l'Association Citoyen d'Europe - N°23 - Juillet 2015

Sommaire

Page 2

- Qu'est ce que le TAFTA ?

Page 3

- L'arrivée de la manne chinoise :
dilemme de l'Europe

Page 4

- Brèves européennes
- Bulletin d'adhésion

Agenda :

Citoyen d'Europe sera à la
foire aux associations le
dimanche 27 septembre

Pour Contacter Citoyen d'Europe
BP 70053
59651 Villeneuve d'Ascq Cedex
citoyendeurope@gmail.com

Citoyen d'Europe sur Internet
www.citoyendeurope.org

Suivez nous sur Facebook
www.facebook.com/citoyendeurope

EDITO

La « crise » grecque... une leçon pour l'Europe ?

A l'heure où j'écris cet éditto, le 23 juin 2015 à 11h, nous n'avons toujours aucune certitude quant à l'issue d'une « crise » qui a commencé il y a plusieurs années avant de prendre un tour nouveau depuis quelques mois avec l'élection d'une nouvelle majorité politique à Athènes.

Telle une partie de poker menteur, nous avons entendu de la part de tous les partenaires « le tout et son contraire » au cours des derniers jours et des dernières heures.

La Grèce quittera-t-elle la zone euro voire même l'Union Européenne ?

Si j'avais un pari à prendre, je dirais que NON !

Si on peut, en effet, exiger de tout pays membre de l'Union une rigueur de gestion indiscutable (et c'est vrai dans tous les domaines régis par nos traités), **il faut cesser d'user de traitements qui tuent les malades au lieu de les soigner.**

Si on doit faire respecter des règles communes, elles doivent être vraiment communes et vraiment partout respectées, **sans pour autant, effacer le droit démocratique des citoyens d'élire leurs dirigeants pour appliquer les politiques qu'ils souhaitent.**

Si ces politiques ne peuvent être en contradiction absolue avec nos règles communes et ce, dans tous les domaines je le répète, elles ne peuvent être de simples « copiés-collés » où alors il faut supprimer les élections nationales.

C'est ce que nous apprend « la crise grecque » : l'Europe voulue par « ses pères fondateurs » et depuis par une majorité de militants européens ne peut être ni qu'un grand marché ni qu'une grande banque internationale !

Si les grecs, par leur résistance, auront réussi à nous en faire prendre conscience, ils auront réussi à nous rappeler qu'ils restent les détenteurs d'une bonne partie de nos racines politiques et philosophiques sans oublier qu'ils sont, avec Chypre, une pièce essentielle dans « notre gestion européenne de la poudrière moyen orientale ».

Vive l'Europe !

Gérard CAUDRON
Président de Citoyen d'Europe

Qu'est ce que le TAFTA ?

TAFTA est un traité en discussion au niveau mondial qui pose une fois de plus la question de la finalité de l'Union Européenne : **Europe des marchés ou une Europe des peuples ?**

Depuis février 2013, les négociations sur le traité de libre-échange transatlantique entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Européenne sont désignées sous les sigles américains, **TAFTA** (Trans Atlantic Free Trade Agreement), ou français **PTCI** (Partenariat transatlantique de Commerce et d'Investissement.)

Ce partenariat de libre échange et de libéralisation de l'investissement concerne le tiers des échanges commerciaux mondiaux, entre pays qui possèdent la moitié du PIB mondial.

Les négociations sur ce traité de libre-échange transatlantique se déroulent actuellement dans la plus grande opacité entre la Commission Européenne et les États-Unis.

Les lobbies sont très actifs et la révélation de la mise sur écoute des trois derniers présidents de la République par la NSA renforce l'indignation des opposants au traité.

TAFTA concerne des domaines aussi variés que l'accès aux médicaments, la sécurité alimentaire ou le règlement des différends privés - publics.

Il vise au démantèlement ou l'affaiblissement de toutes les normes qui limitent le profit des entreprises .Les négociations sont menées par un petit groupe de fonctionnaires non élus

C'est un traité mixte qui concerne le commerce mais aussi la souveraineté des peuples.

Le traité transatlantique n'est pas seulement un accord commercial.

Il s'agit de négocier un accord qui élimine les barrières législatives mais aussi les principes constitutionnels de production des normes. On touche donc au politique, à la répartition des

pouvoirs, à la souveraineté des états et des peuples.

Le volet investissement de la négociation prévoit par exemple un mécanisme de « règlement des différends » entre acteurs économiques privés et un / ou des gouvernements.

On ferait appel à des arbitres qui délibéreraient indépendamment des juridictions publiques nationales ou européennes, permettant aux multinationales de poursuivre des Etats dont les normes sociales, sanitaires ou environnementales leur apparaîtraient comme des entraves aux investissements étrangers.

Ce qui est inquiétant, c'est que ce traité semble donc s'orienter vers la conception anglo-saxonne qui favorise les libertés individuelles plutôt que l'intérêt général. C'est un modèle où les pouvoirs des états et donc des peuples sont limités.

C'est pourquoi ,de nombreux acteurs de la société civile européenne se mobilisent pour faire barrage à ce traité .

Jean Perlein

d'autres informations :

Le texte français du mandat de négociations est commenté par Raoul Marc Jennar

<http://local.attac.org/13/arles/TAFTA-GMT-Documents-textes.html>

...mais aussi dans le Figaro :les arguments de M Arthuis contre le traité.

<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2014/04/10/31001-20140410ARTFIG00323-jean-arthuis-7-bonnes-raisons-de-s-opposer-au-traite-de-libre-echange-transatlantique.php#xtor=AL-201>

L'arrivée de la manne chinoise : dilemme de l'Europe

La baisse de l'euro est devenue très attractive pour les investisseurs chinois. Une aubaine pour les états et les industries, mais une opinion publique très réticente face à une véritable déferlante.

La recherche d'investisseurs chinois est devenue essentielle pour un certain nombre de pays en difficulté.

LISBONNE a cédé 21% d'Energias Portugal.
En Italie, PIRELLI a été racheté 7 milliards.
LONDRES a vu affluer les capitaux dans l'immobilier.

En France, le Club MED a été racheté 1 milliard et une participation de 49,9% a été prise dans l'aéroport de Toulouse.

Faut-il laisser les Chinois investir dans nos infrastructures ?

Les Français et les Anglais semblent être sur la même ligne : pas de problème, si nous pouvons vendre nos Airbus aux chinois ou s'ils investissent largement dans le développement d'Heathrow.

Il est évident que la baisse de l'euro face au

dollar n'est pas étrangère à la multiplication des investissements chinois en Europe. (multipliés par 56 entre 2010 et 2014)

Reste que l'opinion publique reste très indécise pour ne pas dire hostile car la Chine reste impopulaire en matière de respect des droits de l'homme et les incompréhensions sont nombreuses.

Malgré les efforts de PEKIN, 26% des Italiens (1ers bénéficiaires des investissements) et 28% des Allemands (1ers partenaires commerciaux) ont une opinion favorable sur la Chine.

Dans une Europe où règne depuis plusieurs années une tendance à l'austérité et où le populisme se développe dans la plupart des pays de l'Union Européenne, les dirigeants seraient bien avisés de faire preuve de prudence, de discernement et de doigté, s'ils souhaitent que leurs économies continuent de bénéficier de la manne chinoise.

A noter, pour atténuer les craintes, qu'à l'heure actuelle les investissements chinois, s'ils ont fortement progressé, ne représentent qu'une part encore minime dans l'économie européenne.



Brèves européennes

L'Allemagne est sur le point de perdre son titre de « Pays du dialogue social »

Transport ferroviaire, compagnies aériennes etc... le pays subit depuis quelques mois des grèves à répétition liées aux questions de salaires, de conditions et de temps de travail.

D'après une étude de l'Institut de l'Economie sur la période 2010 à 2013 le nombre d'entreprises ayant enregistré des grèves a été multiplié par 10.

Le journal « DIE WELT » parle même de « République Fédérale de la grève » !!!



PRAGUE capitale du plein emploi ?



Il est des taux de chômage qui font rêver !

Selon Eurostat, PRAGUE fait jeu égal avec la Haute Bavière en Allemagne avec 2,5% de chômeurs en 2014.

La pénurie de main d'oeuvre se profile et la capitale tchèque qualifiée de « Capitale Européenne du Travail » risque de rater le train de la croissance économique.

En effet, il faut noter que dans le même temps 10% de jeunes de – de 24 ans sont sans emploi et qu'il existe un grand déséquilibre avec le reste du pays qui enregistre un chiffre du chômage deux fois supérieur à celui de la capitale.



BULLETIN D'ADHESION 2015

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

E.mail :

Téléphone : Portable :

Souhaite adhérer à Citoyen d'Europe / renouveler ma cotisation

Montant de la cotisation 10 € autre : €

par chèque à l'ordre de Citoyen d'Europe / en espèces

Date

Signature

Collecteur : Claudine Platteau - 5 rue Joffre - 59493 Villeneuve d'Ascq
Tél. 09 79 39 06 22 ou BP 70053 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex